



## FORMATION SUPÉRIEURE



DIPLÔME D'ASSOCIATION DE **CHEF**  
DE CHANTIER PEINTRE



[www.ecole-construction.ch](http://www.ecole-construction.ch)

**école de la  
construction!**  
fédération vaudoise des entrepreneurs

## Généralité

Le certificat professionnel «Chef de chantier ASEPP/FREPP» est obtenu par la réussite à un examen de perfectionnement. Les certifiés de la formation ayant suivis les cours préparatoires sont parfaitement qualifiés pour :

planifier et diriger les travaux de peinture sur le lieu de travail. Ils sont responsables de l'utilisation efficace et pertinente des collaborateurs, des matériaux et outils et de la bonne exécution des travaux de peinture. Ils veillent au respect des principes de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement ainsi que des prescriptions du lieu de travail.

Ils instruisent les peintres qualifiés et non qualifiés aux travaux de peinture et en vérifient l'exécution. Ils discutent de leurs missions en interne avec le contremaître peintre ou le patron de l'entreprise et en externe avec les clients et leurs représentants.

Les cours s'articulent autour des principales compétences opérationnelles suivantes :

- Diriger et coordonner l'exécution des travaux de peinture sur le chantier.
- Assurer le respect des délais sur le chantier.
- Planifier l'utilisation des groupes de travail, des machines, des outils et des matériaux.
- Contrôler les supports et prendre des mesures lorsqu'ils ne sont pas conformes aux exigences.
- Présenter les travaux à exécuter et surveiller leur exécution.
- Etablir des descriptions de tâches pour les travaux supplémentaires.
- Rédiger des rapports sur les travaux exécutés et documenter les particularités.
- Réaliser des métrés simples.
- Assurer la gestion du matériel et l'entretien des outils et appareils.
- Contrôler l'exécution des travaux et effectuer les améliorations et réparations dans les règles de l'art.

***Le règlement est disponible sous :***

**<https://www.frepp.ch/formation/formation-professionnelle-superieure>**

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.*



**Technique** (environ 176 périodes)

Planification du chantier  
Physique et chimie  
Environnement  
Métrés  
Outils, machines et sécurité  
Evaluer les supports  
Communication

**Pratique en atelier** (environ 144 périodes, réparties sur deux cours blocs de 2 x 2 semaine)

Exécuter et instruire les travaux de structure de peinture et de revêtement.  
Réparer les dommages